



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Spray Détecte-Fuites(F)  
Code-Nr. 116510

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Aérosols Techniques

## 2. Identification des dangers

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit non soumis à étiquetage selon des Directives européennes.

#### Phrases S

- 23 Ne pas respirer les aérosols.  
25 Éviter le contact avec les yeux.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. Composition/informations sur les composants

### Description

Spray détecteur de fuites à base d'une solution aqueuse de dérivés tensio-actifs avec gaz propulseur oxyde d'azote

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
10024-97-2	233-032-0	Dioxyde d'azote	<= 2,5	

---

## 4. Premiers secours

### Remarques générales

aucune

### Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

### Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

danger d'éclatement

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

---

## 7. Manipulation et stockage

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Observer les directives administratives sur l'emmagasinement des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

### Stabilité au stockage

stocké à < 40 °C le produit peut se conserver indéfiniment.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques**  
aucune

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer les aerosoles.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Etat

Aérosol

### Couleur

incolore

### Odeur

légèrement perceptible

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	6 - 7,5	20 °C			
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Pression de vapeur</b>	6000-6500 hPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,99-1,01 g/ cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					miscible en toutes proportions
<b>Teneur du solvant</b>	0,04 %				

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Echauffement au dessus de 50°C

### Produits de décomposition dangereux

résidus de pyrolyse contenant du fluor



### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation des yeux</b>	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			

### Constatations empiriques

A notre connaissance et en tenant compte des expériences que nous avons acquises, le produit ne présente pas de risque pour la santé à condition de respecter les conditions d'utilisation prévues par le fabricant et de manipuler le produit correctement.

### Remarques générales

absence de données toxicologiques

## 12. Informations écologiques

### Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

### Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
<b>Valeur AOX</b>	Le produit peut contenir un halogène organiquement lié et contribuer à la valeur en AOX.		

### Formule contenant des métaux lourds et des composés conformément à la directive 76/464/CEE

aucun

### Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Recyclage du produit possible.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Remarques générales

Pour éliminer la boîte conformément aux dispositions en vigueur, il faut au préalable la vider complètement.



---

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.2, (E), Code de classification: 5A

Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, 2.2

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, non-flammable, 2.2

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

---

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0,04 %

(composants organiques  
volatils)

Valeur COV 0,4 g/L

(composants organiques  
volatils)

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l' état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.